



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira en séance ordinaire le JEUDI 28 AOUT 2025 à 20h30

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

- Délibération vente parcelle Granouillet (à rectifier)
- Fourniture repas cantine
- Avis sur projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal
- Point sur les projets photovoltaïques
- Point sur la consultation des entreprises-Marché « Réhabilitation de 3 logements Béteille »
- Divers